

Nouvelles et décisions du Conseil de Paroisse

Le Conseil de Paroisse s'est réuni pour la 3^{ème} fois le 14 mars.

- Il a continué ses réflexions et proposé des formations pour améliorer son fonctionnement. En particulier, il a consacré une part importante de sa séance à former les Conseillers et Conseillères à l'outil de communication interne du Conseil de Paroisse, TeamWork.
- Il a validé le tractanda de l'Assemblée de Paroisse de printemps tout en décidant de consacrer une séance spéciale à sa préparation.
- Il a échangé ses réflexions, très positives, sur la matinée de formation proposée par l'Eglise cantonale qui a été suivie par tous les Conseillers.
- Cette matinée a également été l'occasion de rencontrer M. Dupuis, ancien Président du Conseil de Paroisse d'Estavayer, qui supervisera pour un temps limité le Conseil de Paroisse, à la demande du Conseil synodal.
- Cette matinée a permis de mieux percevoir l'intérêt de la participation du Conseil de Paroisse, mais aussi de chaque paroissien intéressé, aux séances du Synode (il y a 5 séances par année) et de rappeler qu'elles sont publiques et donc ouvertes à tous. Tous les renseignements nécessaires pour les paroissiens intéressés sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ref-fr.ch/>

Lors de cette même séance, la question de la récusation de membres de la famille d'une personne concernée par une décision de l'Assemblée de Paroisse (lors de la précédente Assemblée de Paroisse, cela concernait la femme du Pasteur) a été posée. La réponse a été qu'il n'y a aucune obligation définie par [la Constitution et le Règlement ecclésiastiques](#). Il a donc été décidé par le Conseil de Paroisse qu'une décision pourrait être prise et mentionnée dans le Règlement de Paroisse puis approuvée par l'Assemblée de Paroisse. Cette décision devrait ensuite être transmise au Conseil synodal. Il n'y a toutefois aucune urgence et si dans l'intervalle une récusation devait être demandée lors d'une Assemblée de Paroisse, celle-ci serait alors votée par les membres de l'Assemblée de Paroisse.

- Il a été décidé de présenter et discuter à chaque séance du Conseil de Paroisse d'un dicastère différent, afin de les passer en revue progressivement et de mieux définir les tâches et enjeux pour chaque domaine. Les questions-clé seront : "où voulons-nous aller, que veut-on faire?"
- Le Conseil de Paroisse a décidé de la mise en place d'une retraite afin de permettre une réflexion de fond, la construction d'une base solide pour développer ses visions stratégiques et d'améliorer son mode de fonctionnement. Un coaching par une personne extérieure qualifiée sera très productif et permettra d'aboutir à une structure plus claire et plus solide
- Les remarques faites lors de la prière du 16 décembre 2016 et mises par les paroissiens et paroissiennes dans la boîte à questions/suggestions ont été examinées. Il a été constaté que les propositions faites sont soit déjà prises en compte par le Conseil de Paroisse, soit en cour de traitement.
- Deux personnes responsables pour l'Ecole du dimanche ne désirent plus poursuivre leur activité pour diverses raisons, notamment à cause du faible nombre d'enfants participant à ces activités. Le Conseil de Paroisse envisage diverses solutions incluant notamment la participation active des parents sous forme d'un tournus. Une formation devrait être alors envisagée. Il serait également possible de proposer une garderie, en incluant là aussi la participation des parents. Un groupe de réflexion est constitué, composé d'Emmanuel de Calonne, Leyla Glauser et Gérard Stauffer.